



Combien d'habitants en Vendée en 2050 ?

À l'horizon 2050, les projections démographiques pour la Vendée sont désormais plus mesurées que celles évoquées il y a quelques années

Retour sur les précédentes projections 2007-2040

Les précédentes projections démographiques de l'Insee pour la Vendée, bâties sur les tendances passées observées en 2007, anticipaient un gain de 240 000 habitants à l'horizon 2040; soit un passage de 607 000 habitants en 2007 à 844 000 en 2040 selon un scénario central.

Ces simulations s'appuyaient sur le prolongement d'une forte attractivité s'exerçant à la fois sur les populations actives, en raison d'un développement économique vigoureux, et sur celles de retraités, attirées par le cadre de vie, venant s'établir sur le littoral ou ses espaces proches. Elles dressaient, en définitive,

le contexte d'un maintien à un niveau élevé du solde des migrations résidentielles sur l'horizon considéré (solde compris entre +7 000 et +8 000 habitants par an supportant quasiment à lui seul la croissance démographique) tandis que le solde naturel s'affaiblissait progressivement, et devenait même négatif au terme de la projection, compte tenu des effets d'un vieillissement un peu plus rapide de la population dans notre département et de l'arrivée aux âges de forte mortalité des générations du baby-boom.

Une inflexion des dynamiques antérieures à partir de 2009

Depuis ces observations, les effets de la crise économique de la fin des années 2000 sont toutefois venus infléchir de manière sensible ces dynamiques démographiques.

Le contexte économique, nettement moins porteur depuis la crise de 2008, a en effet fortement pesé à la fois sur les migrations résidentielles et sur les naissances. Les entrées en Vendée de personnes d'âge actif se sont réduites en raison d'un tissu économique n'offrant plus autant d'opportunités d'emploi tandis que nombre de projets de naissances ont été, dans le même temps, repoussés face à l'incertitude et la fragilité du marché du travail (les naissances s'affichent en baisse continue depuis 2009).

Conjointement à ces effets conjoncturels, le vieillissement de la population vendéenne se poursuit, accéléré par les apports migratoires conséquents de personnes retraitées, et contribue

à une augmentation de plus en plus forte du nombre de décès. Par ailleurs, on observe également, comme en France, un recul du nombre des femmes en âge de procréer ; les dernières générations importantes des baby-boomeuses ayant plus de 40 ans aujourd'hui. Le nombre de vendéennes âgées de 25 à 39 ans, soit la classe d'âge pour laquelle la fécondité est la plus forte, a ainsi diminué de 3% entre 2009 et 2015.

Sur la période 2009-2014, le solde des migrations résidentielles s'est ainsi réduit de 20% en moyenne annuelle comparé à celui observé sur la période 1999-2009 (soit +5 750 habitants en moyenne contre 8 700 sur la période antérieure). Le solde naturel, pour sa part, qui assurait de 15 à 20% de l'accroissement global de la population vendéenne entre 1999 et 2009 (soit autour de +1 500 personnes en moyenne par an), a depuis progressivement diminué avant de devenir négatif en 2015 et 2016.

De nouvelles projections plus mesurées à l'horizon 2050

À l'appui des éléments évoqués ci-dessus, les dernières projections* de population de l'Insee, établies à partir du recensement 2013, modèrent ainsi fortement la croissance de la population vendéenne pour les décennies à venir. **En 2040, ce sont désormais 770 000 habitants qui sont anticipés dans notre département (74 000 de moins que dans la précédente projection) et 796 000 en 2050 selon un scénario central.**

Dans cette simulation, **la contribution du solde migratoire à la croissance démographique resterait néanmoins relativement soutenue en moyenne annuelle sur la période 2013-2050 (+0,75%, soit le 9^{ème} rang des départements métropolitains, pour des gains annuels moyens établis autour de 5 300 habitants) tandis que celle relative au solde naturel s'afficherait négative (-0,22%, 65^{ème}**

rang, soit une perte en moyenne de 1 500 habitants par an).

La croissance moyenne de la population vendéenne sur l'horizon de la projection serait ainsi de +0,53% par an (15^{ème} rang des départements métropolitains), pour des gains de l'ordre de 3 800 habitants (les gains étant un peu plus importants en début de période que sur son dernier tiers).

** Ces projections demeurent des simulations de l'avenir construites dans le cadre théorique d'hypothèses formulées à partir des tendances migratoires infra-nationales, de fécondité et de mortalité récentes et au regard de la structure par âge de notre population. Elles doivent ainsi être considérées comme telles et restent sujettes à précaution (possibles ruptures de tendances démographiques sur l'horizon de la prévision, impacts conjoncturels, spécificités locales, ...).*

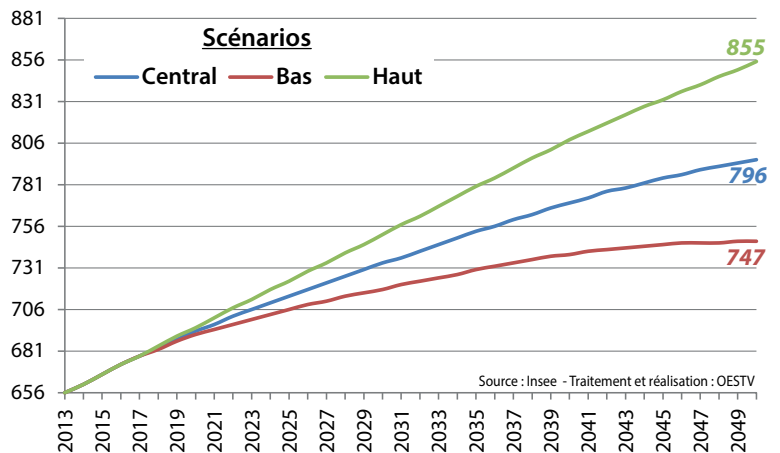
La Vendée compterait 796 000 habitants en 2050

Établie à 656 000 habitants au 1^{er} janvier 2013, la population de la Vendée devrait continuer de croître dans les prochaines décennies à un rythme moyen de +0,53% par an à l'horizon 2050.

Selon un scénario central, nous serions 796 000 vendéens au terme de la prévision, soit 140 000 habitants de plus qu'aujourd'hui.

Les deux autres scénarios présentés ci-contre prennent en considération des hypothèses, soit hautes, soit basses, au regard des migrations résidentielles, de la fécondité et de l'évolution de l'espérance de vie. Elles fixent ainsi une fourchette plus large (747 000 à 855 000) dans laquelle pourrait s'établir la population vendéenne.

Projections à 2050 de la population vendéenne (en milliers d'hab.)



Une croissance démographique uniquement alimentée par le solde migratoire

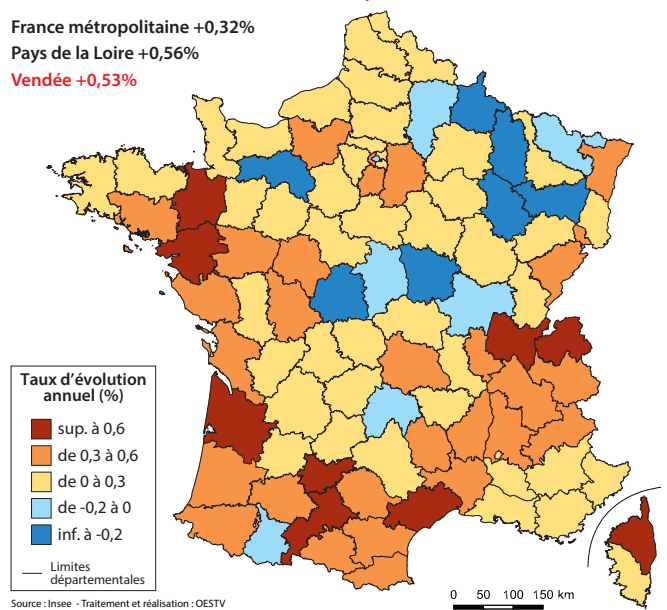
À l'échelle de la France métropolitaine, si comme sur les dernières décennies les littoraux atlantiques dans leur ensemble demeureraient démographiquement dynamiques à l'horizon de 2050, l'attractivité des métropoles (Rennes, Nantes, Bordeaux) sur les jeunes actifs (et futurs parents) procurerait cependant aux départements concernés un niveau de croissance plus soutenu.

Au sein des Pays-de-la-Loire, la Loire-Atlantique serait ainsi le département dont le rythme de progression de sa population serait le plus élevé sur les décennies à venir (+0,78% en prévision en moyenne annuelle). Ce territoire profiterait de contributions moyennes presque équivalentes en termes de solde migratoire (+0,41%/an) et de solde naturel (+0,37%).

La Vendée disposerait, pour sa part, d'un taux d'évolution annuel dû au solde migratoire supérieur (+0,75%, soit +5 300 hab./an), confirmant la persistance d'une attractivité forte (notamment auprès des retraités), mais l'impact du vieillissement plus marqué de sa population lui conférerait un accroissement naturel négatif sur l'horizon de la prévision (-0,22% en moyenne annuelle, soit -1 500 hab./an).

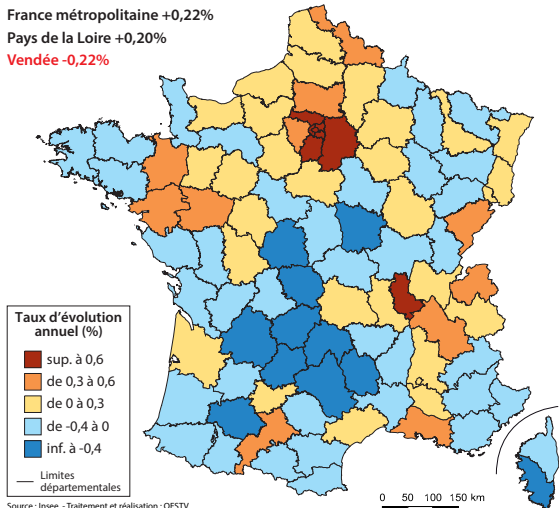
Taux d'évolution annuel moyen entre 2013 et 2050

France métropolitaine +0,32%
Pays de la Loire +0,56%
Vendée +0,53%



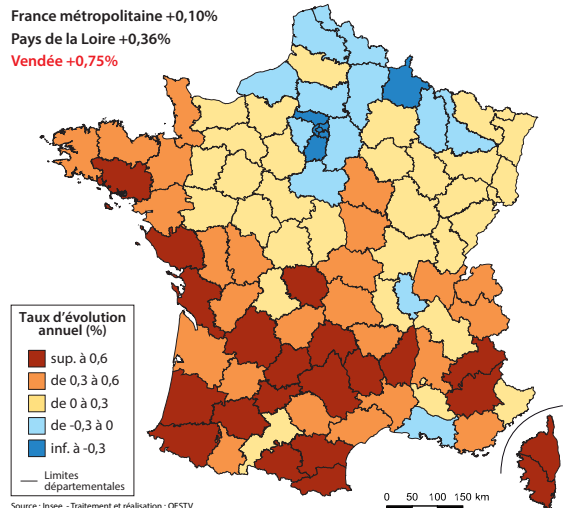
Contribution annuelle moyenne du solde naturel entre 2013 et 2050

France métropolitaine +0,22%
Pays de la Loire +0,20%
Vendée -0,22%



Contribution annuelle moyenne du solde migratoire entre 2013 et 2050

France métropolitaine +0,10%
Pays de la Loire +0,36%
Vendée +0,75%



En Vendée, la part des 65 ans ou plus passerait de 21% de la population en 2013 à près de 36% en 2050

A l'horizon de 2050, la Vendée connaîtrait un vieillissement plus marqué de sa population comparé aux tendances projetées pour la Région et pour la France.

De 20,8% de la population en 2013, la part des personnes âgées de 65 ans ou plus passerait à 35,7% en 2050 (+14,9 points), alors qu'en Région ce poids progresserait de 18% à 28,1% (+10,1 points) et en France métropolitaine de 17,7% à 27,3% (+9,6 points).

En 2050, la Vendée se classerait ainsi au 10^{ème} rang des départements métropolitains les plus vieillissants au regard du poids occupé par les 65 ans et plus dans sa population totale, contre le 39^{ème} rang en 2013.

Enfin, au regard de l'intensité de ce vieillissement d'ici à 2050, notre département occuperait le 3^{ème} rang des départements métropolitains derrière la Corse-du-Sud (poids des 65 ans et plus en hausse de +16,3 points) et les Hautes-Alpes (+15,3 points).

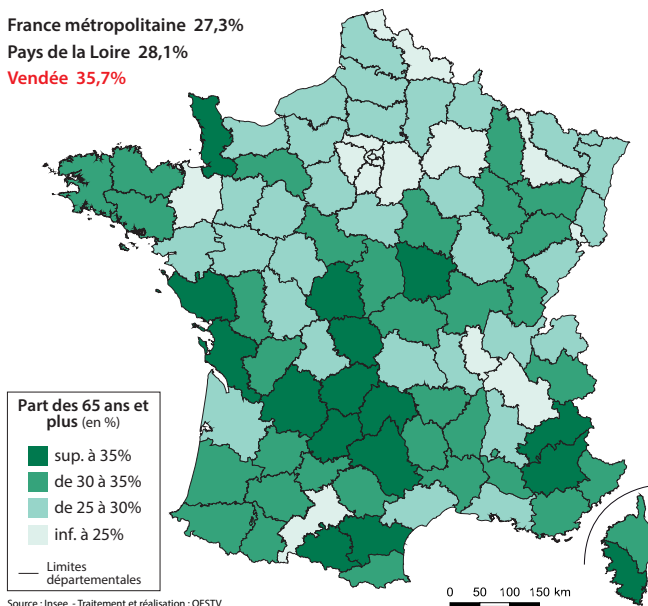
La pyramide des âges 2013/2050, ci-contre, figure très explicitement ce vieillissement attendu dans notre département. **Alors qu'entre 2013 et 2050, la majorité des classes d'âges comprises en 0 et 59 ans stagneraient ou se contracteraient légèrement, l'ensemble des classes au-delà de 60 ans augmenteraient et, le plus souvent, de façon très significative (population multipliée par 1,5 pour les 60/69 ans, par 2 environ pour les 70/79 ans, par 2,5 pour les 80/89 ans et par 4,5 pour les plus de 90 ans).**

Dans un contexte de poursuite de la hausse de l'espérance de vie (environ +4 ans d'ici à 2050), ce vieillissement s'explique logiquement par le glissement progressif des classes importantes des *baby boomer* (1942-1973) vers le grand âge ; son intensité étant accentuée de façon non négligeable par les apports de personnes retraitées en Vendée via le jeu des migrations résidentielles.

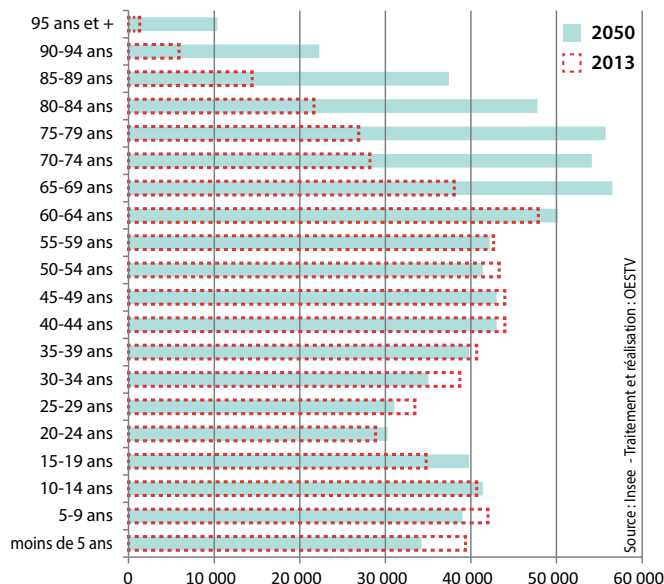
Établi à 42 ans en 2013 (contre 40,1 ans en Pays-de-la-Loire), l'âge moyen dans notre département progresserait jusqu'à 49,5 ans en 2050 (45 ans en région).

Part des 65 ans et plus dans la population totale en 2050

France métropolitaine 27,3%
Pays de la Loire 28,1%
Vendée 35,7%



Pyramide des âges en Vendée en 2013 et 2050



Les défis à relever à l'horizon de 2050 pour la Vendée : adaptation de notre société au vieillissement, renouvellement et mobilisation de la main d'œuvre, logements, ...

Le vieillissement rapide et massif de la population vendéenne est dès aujourd'hui et sera plus encore demain source de nombreux défis, mais aussi d'opportunités, auxquels il faudra être capable de répondre collectivement (sphère publique mais aussi sphère privée). C'est un véritable enjeu de société.

La question de la dépendance des personnes âgées, du développement de structures d'accueil, des coûts pour la collectivité et les familles, les problématiques de l'adaptation des logements, de l'urbanisme et des transports au vieillissement, de l'accès aux services, mais aussi des activités et des emplois à créer afin de

répondre aux besoins de cette (ces) population(s) de seniors sont en effet autant de sujets qui doivent mobiliser dès à présent les réflexions de l'ensemble des acteurs de nos territoires.

Ces défis sont à la fois sociaux (cohésion, solidarité, qualité de vie, équilibre entre les territoires,...) et économiques (soutien à la création d'emplois, services pour tous, économie présente, nouvelles activités,...) et nécessiteront, par ailleurs, des approches différenciées selon les territoires (plus ou moins vieillissants) et les publics (entre 65 et 100 ans, ce sont en effet plus de 30 années de vie qui recouvrent une grande diversité de situations, de besoins, d'attentes et de ressources).

Les nouvelles projections de population interrogent également sur la question du renouvellement et de la mobilisation future de la main d'œuvre.

La population des classes d'âges les plus actives (20-64 ans) projetée en 2050 devrait en effet stagner comparé à aujourd'hui (356 000 personnes en 2050 contre 363 000 en 2013), alors que dans le même temps la population totale de notre département progresserait de 21% (+140 000 habitants). Le ratio inactifs/actifs (indice de dépendance) deviendrait ainsi beaucoup plus défavorable : il est de 81 aujourd'hui et serait de 123 en 2050.

Même si tous les actifs en emploi ne résident pas nécessairement dans le département (réserves d'employés hors de la Vendée), ce constat de déséquilibre marqué entre actifs et inactifs impliquerait des tensions accrues entre les différents secteurs d'activité vendéens ainsi que des problématiques de mobilisation de la main d'œuvre, et particulièrement dans les activités qui seront amenées à se développer dans les services aux personnes âgées.

Enfin, si la population vendéenne devrait emprunter une trajectoire de croissance plus mesurée sur les décennies à venir, **les gains de population anticipés continueraient toutefois d'alimenter une demande en logements relativement soutenue.** En considérant, une taille moyenne par foyer d'environ 2 personnes, ce sont en effet **60 000 à 70 000 logements supplémentaires qui devraient être nécessaires dans notre département d'ici à 2050 (soit une augmentation de 20 à 25% du parc actuel de résidences principales).**

D'un côté, cette demande constituerait un gage d'activité pour le secteur du bâtiment qui occupe un poids conséquent dans notre tissu économique. D'un autre côté, elle prolongerait les nombreuses questions, qui se posent de façon plus ou moins aiguës selon les territoires, relatives au foncier (coût, disponibilité, accessibilité pour certains ménages, mixité sociale) mais aussi aux types de logements (densification du bâti, nouvelles formes d'habitat,...) dans un souci de gestion économe de l'espace.



Les organismes suivants soutiennent l'OESTV

- Chambre d'Agriculture
- Chambre de Métiers
- Chambre des Notaires
- Fédération du Bâtiment de la Vendée
- Fédération Travaux Publics 85
- FNTR Pays de la Loire
- MEDEF Vendée
- Ordre des Experts Comptables
- SYSTEME U Vendée
- SYDEV
- TRIVALIS
- UDAF Vendée
- UIMV
- UPA Vendée
- CC l'Île de Noirmoutier
- CC du Pays de Fontenay-Vendée
- CC du Pays des Herbiers
- CC de Terres de Montaigu
- Olonne-sur-Mer
- Roche-sur-Yon Agglomération
- Saint-Gilles-Croix-de-Vie
- Association Entreprises des Olonnes
- Banque Palatine
- BDO Atlantique
- BTP CFA Vendée
- Caisse d'Épargne Bretagne - Pays de la Loire
- CAVAC
- CER France Vendée
- CERA
- CNAM Vendée
- E.Leclerc - SAS PSV Distribution
- E.Leclerc - SAS Sodilonne
- E.Leclerc - SAS Sodi Roche
- ENEDIS
- Escales Ouest / ARIDEV
- Fédération Départementale des Maisons Familiales Rurales
- Fleury Michon
- GAUTIER France
- Groupe ATLANTIC
- Groupe LIEBOT
- Groupe MOUSSET
- Groupe Vendée Caisse d'Épargne
- HERIGE
- ICES
- KUHN-AUDUREAU SA
- Maison Départementale des Associations de Vendée
- Mutuelles de Vendée
- OCF
- Réseau Entreprendre Vendée
- SAUR Vendée
- Société Générale
- TV Vendée
- UDOGEC Vendée
- URSSAF Pays de la Loire
- Vendée Logement esh
- You Industrie
- Yves COUGNAUD
- SEM les Sables d'Olonne Développement
- Société Publique Régionale Pays de la Loire
- Conseil Départemental de la Vendée



Étude réalisée par l'équipe de l'OESTV

Christophe PARREAU - Directeur - Julien MOREAU - Chargé d'études
 c.parreau-oed@wanadoo.fr j.moreau-oed@wanadoo.fr

OESTV - 16 rue Olivier de Clisson - CS 10049 - 85002 LA ROCHE SUR YON Cedex
 Tel. 02 51 24 83 33 - Fax. 02 51 62 72 17 - email : oestv@wanadoo.fr - www.oestv.fr